

Retrouvez [ce stage sur notre site web](#) : réf. CTME Version 6 – 06/05/25

Contacts et informations : Thierry Goemans 06 86 48 14 18
thierry@adjuvamus.fr

Objectifs pédagogiques

L'objectif principal de ce stage est de maximiser les chances de réussite entrepreneuriale sous le statut micro-entreprise.

Cinq objectifs sous-jacents ont été identifiés.

Être capable de :

1. Réaliser les démarches de création en tant que micro-entrepreneur ;
2. Connaître le statut fiscal et social des autoentrepreneurs ;
3. Respecter les obligations déclaratives et de paiement ;
4. Vérifier la rentabilité du modèle économique et la pertinence de la stratégie d'entreprise ;
5. Gérer et tenir la comptabilité d'une micro-entreprise.

Public cible

Ce stage s'adresse aux personnes désirant s'impliquer dans la gestion d'une entreprise individuelle soumise régime fiscal des bénéfices non commerciaux (BNC) ou bénéfices industriels et commerciaux (BIC) sous le statut social ou fiscal de la micro-entreprise (auto-entreprise).

Il est particulièrement recommandé au créateur ou repreneur :

- d'une entreprise individuelle ;
- d'une activité en profession libérale non réglementée ;
- d'une activité artisanale ;
- d'une activité commerciale ;
- d'une activité indépendante en complément d'une autre activité ;
- d'une activité indépendante cumulée avec une pension de retraite.

Sanction

Certificat d'assiduité

Détail du programme

I° Principes de fonctionnement d'une micro-entreprise

Temps pédagogique estimé : 1 heure

- Savoir ce qui définit une micro-entreprise ;
- Identifier les activités dont l'exercice sous le statut micro-entreprise est permis ;
- Le plafonnement des seuils de chiffre d'affaires de l'auto-entrepreneur ;
- Les formalités de création d'une micro-entreprise.

II° Statut social du micro-entrepreneur

Temps pédagogique estimé : 0,5 heure

- Connaître la protection sociale du micro-entrepreneur (maladie, santé, retraite, maternité, ...) ;
- S'approprier les caractéristiques du régime micro-social ;
- Comparer le statut micro-social avec les autres régimes sociaux des travailleurs indépendants ;
- Calculer le forfait de cotisations sociales du micro-entrepreneur.

III° Statut fiscal du micro-entrepreneur

Temps pédagogique estimé : 1 heure

- Connaître les règles d'imposition des bénéfices de la micro-entreprise ;
- S'approprier les caractéristiques du régime micro-fiscal ;
- Maîtriser le versement fiscal libératoire de l'impôt sur le revenu ;
- Comparer le régime micro-fiscal « forfaitaire » avec les régimes d'imposition dits « au réel » ;
- Calculer l'impôt sur le revenu des activités du micro-entrepreneur ;
- Remplir la déclaration de revenus 2042 de l'autoentrepreneur ;
- Apprendre les règles de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

IV° La TVA applicable dans la micro-entreprise

Temps pédagogique estimé : 1 heures

- Connaître la franchise en base de TVA ;
- Identifier le franchissement des seuils de chiffre d'affaires entraînant l'obligation de facturer la TVA ;
- Respecter les règles du régime simplifié de TVA.

V° Obligations comptables du micro-entrepreneur

Temps pédagogique estimé : 0,5 heures

- Tenir le livre de vente et le registre des achats ;
- Réaliser les déclarations de chiffre d'affaires périodiques ;
- Respecter les modalités et délai de conservation des documents comptables ;
- Choisir le compte bancaire qui convient à un auto-entrepreneur,

VI° Modèle économique et stratégie de la micro-entreprise

Temps pédagogique estimé : 3 heures

- Déterminer le seuil de rentabilité et la marge commerciale prévisionnelle ;
- Définir le prix de vente et la fiche de coût des produits et services ;
- Sécuriser les relations commerciales (CGV, contrats de ventes) ;
- Etablir des factures de vente en bonne et due forme ;
- Connaître l'essentiel du droit commercial pour prévenir les litiges.

Mise en pratique

Les 6 parties du programme reposent sur une alternance d'apports théoriques et d'exercices ou d'études de cas, pour permettre une appropriation rapide des savoirs par les bénéficiaires.

Modalités et livrables

- Cour particulier (session individuelle)
- Entretien téléphonique préalable de recueil des besoins, pour une personnalisation optimale de votre formation.
- Cours organisés en formation à distance (visio-conférence) ou en présentiel.
- **Hotline** : pour poser toutes les questions relatives à leur micro-entreprise, les participants bénéficient d'un accès privilégié par courriel à leur formateur.
- **Livrables** : **livret de références théoriques + cahier d'exercices avec corrigés + matrices Excel réutilisables par les bénéficiaires lors de la mise en pratique dans leur propre contexte professionnel.**

Pré-requis

Aucun.

Les plus du stage "réussir le lancement d'une micro-entreprise"

Au terme de ce stage, les participants sont crédibles en tant que dirigeants d'une micro-entreprise. Ils ont renforcé leur culture économique et de gestion et savent optimiser les finances de leur entreprise.